

LA CRÈCHE FAMILIALE DE BRUGES

www.mairie-bruges.fr

[facebook/villedebruges](https://facebook.com/villedebruges)



Bruges



BIENVENUE !

La crèche familiale est une crèche qui accueille de façon régulière, les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans, au domicile des assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental de la Gironde et employées par la commune de Bruges. Une commission d'attribution des places permet l'entrée des enfants à la crèche. Ils peuvent être accueillis du lundi au vendredi entre 7h et 18h30 tout en respectant un temps d'accueil maximum de 10h. La crèche propose un mode d'accueil familial au domicile des assistantes maternelles ponctué de temps d'accueils collectifs

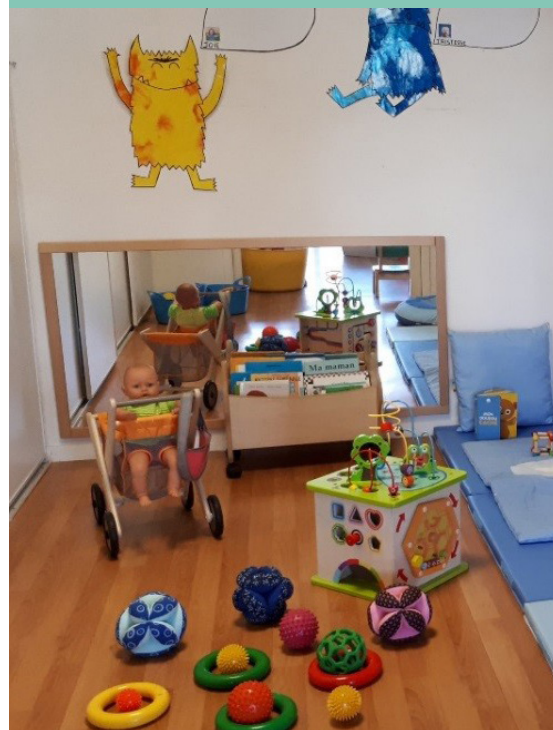
(salle de jeux, motricité, sorties...). Cela permet une approche de la collectivité en douceur et un accueil individualisé. Les enfants pourront aussi être en contact avec la famille de l'assistante maternelle (enfants, conjoint). La crèche familiale propose un accueil personnalisé de l'enfant en s'adaptant à ses besoins et à son rythme.

UNE DÉMARCHE DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

La crèche familiale s'inscrit dans une démarche de santé environnementale conduite et encouragée par la commune. A ce titre, l'entretien des locaux se fait à la vapeur, l'achat des jeux et jouets se fait au regard de leur potentielle nocivité pour les enfants : vernis, paillettes, plastiques... Les assistantes maternelles sont encouragées à utiliser des produits naturels pour les soins d'hygiène et l'entretien de leur maison.

UN PROJET ÉDUCATIF

Un projet éducatif a été réalisé par l'équipe et est consultable à votre demande. Il est fondé sur nos valeurs et nos réflexions communes concernant la petite enfance. La confiance, le respect, la communication et le bien-être sont des valeurs de travail au sein de la crèche familiale qui sont fondamentales pour l'équipe.



L'ÉVEIL DES ENFANTS

Le jeu occupe une place primordiale dans la vie de l'enfant dès son plus jeune âge. Il est un support à son imagination, un élément essentiel à ses apprentissages et son bien-être. Le jeu lui procure du plaisir, de la joie et l'invite sur le chemin des expérimentations. « L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue » (Jean Epstein, psychosociologue). Ainsi, de multiples activités sont proposées aux enfants **aux domiciles des assistantes maternelles**. Elles répondent aux besoins des enfants de manipuler, expérimenter, imiter, découvrir... en tenant compte de la volonté des enfants d'y participer et de leurs capacités. Lors des temps de **regroupement à la salle de jeux**, des ateliers d'éveil sont mis en place. Le choix est laissé à l'enfant d'y participer ou non. Ils ont lieu une fois par semaine pour chaque enfant. Tous les enfants s'y retrouvent, aussi bien les bébés, que les moyens et les grands. Le jeu libre y prend une place importante car il permet de développer sa confiance en soi, de stimuler sa créativité et son autonomie.



Des **ateliers de grands** débutent en novembre pour les grands de la crèche afin de leur permettre de se retrouver sur un temps de jeu adapté à leur âge et à leur stade de développement. Ils ont lieu tous les 15 jours. Le but recherché est de favoriser l'autonomie des enfants. Des **ateliers de motricité** et des **jeux d'eau** ont lieu régulièrement dans des crèches collectives de la commune. Ils répondent aux besoins d'expérimentation motrice du jeune enfant. Aux beaux jours, des sorties en petits groupes sont organisées dans différents **parcs environnants** (parc bordelais, ferme pédagogique, plage du lac...).



DES TEMPS AUSSI POUR LES PARENTS

Une **réunion de rentrée** à destination de tous les parents est réalisée en octobre afin de présenter le projet éducatif et l'équipe.

Des **rencontres à la salle de jeux** ont été pensées afin de donner une place aux familles dans la vie de la crèche. 1 fois par trimestre, les familles viennent chercher leur enfant à la crèche. C'est l'occasion de connaître et s'approprier l'espace de jeu que fréquente régulièrement leur enfant, rencontrer l'équipe et d'autres familles.

Des **temps festifs et ludiques** sont organisés en hiver et été. C'est l'occasion de partager un moment ludique avec votre enfant et les autres familles et de rencontrer l'équipe autrement.

Une **sortie de fin d'année** est organisée par la crèche familiale à destination des enfants en dernière année de crèche et leur famille. Cette sortie vient clôturer l'accueil de l'enfant.

Des **rencontres à thème** sont proposées dans l'année sur des sujets liés à la parentalité.



L'ÉQUIPE

La crèche familiale est une structure municipale employant des assistantes maternelles, une éducatrice de jeunes enfants, une directrice infirmière puéricultrice, un médecin et une psychologue.

L'assistante maternelle

Elle accueille votre enfant à son domicile, établit une relation de confiance avec vous. Elle les reconforte et sécurise lors des premières séparations. Elle veille au bien-être et à l'épanouissement de votre enfant en passant par le respect de son rythme et de ses besoins. Elle favorise également son autonomie et propose des

activités d'éveil ludiques. Elle participe à des temps d'accueil collectif organisés par la crèche suivant un planning mensuel de rencontres. Elle propose des balades quotidiennes quand le temps le permet, afin d'éveiller les sens, observer la nature et les animaux, enrichir les expériences et développer le langage. Elle bénéficie d'une formation continue, d'un encadrement et d'un accompagnement par l'équipe éducative de la crèche.

La directrice infirmière puéricultrice :

Elle favorise l'intégration de toutes les familles au sein de la structure par le biais de soutien à la parentalité et en les associant à la vie de la crèche. Elle accompagne l'équipe au quotidien lors de temps d'échanges et de visites à domicile dans un but commun de bien-être et d'épanouissement de votre enfant. Elle s'assure, en concertation avec la psychologue et l'éducatrice de jeunes enfants, de la bonne adaptation des enfants et du respect de leurs besoins. Par ailleurs, elle veille à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une affection nécessitant des soins ou une attention particulière par la mise en place d'un PAI en concertation avec le médecin de l'établissement. Elle s'assure de l'élaboration et de la mise en pratique du projet éducatif par l'équipe. Elle favorise les formations.

Le médecin de crèche :

Le médecin de l'établissement veille au bon développement des enfants accueillis. Il assure le suivi médical préventif des enfants. Il assure la visite d'admission des enfants âgés de moins de 4 mois au 1er jour d'adaptation. Il élabore le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) en concertation avec la directrice, la famille et le médecin traitant de l'enfant. Il assure des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des équipes et des familles.

L'éducatrice de jeunes enfants :

Elle participe à la réflexion autour de l'accueil du jeune enfant et de sa famille. Elle impulse et coordonne des projets et des activités en collaboration avec l'équipe. Elle organise et planifie des temps collectifs et assure les transports avec le véhicule de service. Attentive aux besoins de chaque enfant et de chaque famille, elle conseille et oriente les assistantes maternelles dans leur pratique professionnelle et s'assure du respect du projet éducatif de la structure. Elle assure la continuité de direction en l'absence de la directrice.

La psychologue :

Elle soutient, accompagne l'équipe dans sa mission d'accueil au quotidien par des visites à domicile et des observations. Elle assure des missions de formation auprès de l'équipe afin d'améliorer les pratiques professionnelles et la qualité de l'accueil. Elle peut intervenir auprès des familles et les orienter vers des professionnels extérieurs si besoin, en lien avec la directrice.



Bruges

Nous contacter :

CRÈCHE FAMILIALE DE BRUGES

Structure agréée par le
Département et soutenue par
la CAF.

Pôle Petite Enfance
21 Avenue Jean Jaurès
33520 Bruges

DIRECTRICE :

Julie Manjarimanana
T 05 56 16 80 84
j.manjarimanana@mairie-bruges.fr

